

La Cour d'Appel a entendu pendant toute l'après-midi d'hier les plaidoiries des parties sur la motion faite par les créanciers de la Corporation des Obligations Municipales pour réjet de l'inscription en appel logé par M.M. René Dupont et Emile Gravel. Ceux-ci, on le sait, ont demandé au Tribunal Supérieur de casser le jugement de l'hon. juge Gibsons les condamnant à régler leur procès au terme des assises criminelles s'ouvrant demain et celui qui leur refusait le droit d'appeler. Les créanciers que représentent M. Antoine Rivard et Guy Hudon sont aussitôt opposés à cette procédure et, hier, la Cour décidait de tendre les procureurs sur le mérite de la question.

Me Maurice Dupré, C.R., et M. Rivard ont successivement apporté leurs arguments au cours de la séance d'hier après-midi. Ce fut une lutte serrée entre des avocats habiles et remplis d'enthousiasme pour leur cause. A Me Rivard, on

**DE BREVES**  
**PLAIDOIRIES**

Deux jeunes avocats résument leurs plaidoiries en quelques mots — Ils demandent justice pour leurs clients

4259

M. MARCEL BOUTERON, le Prince des Balzacien, donnera, ce soir, à l'Institut Canadien, une causerie qu'il a intitulée "Une année de la vie de Balzac". La conférence commencera à 8.15 hres.



**UNE CAUSE**  
**IMPORTANTTE**

La Cour d'Appel a entendu, hier, pendant toute la journée, les plaidoiries des deux parties en cause... Jugement demain en Cour des Sessions.

Voilà pour le principe. Mais si nous en venons au fait, nous constatons deux choses : 1.—que le gouvernement fédéral, en réalité, fait tout son possible pour donner du travail à la population ; 2.—que la crise du chômage est, sinon imaginaire, du moins exagérée dans des proportions gigantesques par ceux qui ont intérêt à se faire du capital politique en exhalant, comme autrefois lord Atholstan, le souffle de mort.

Outre que le fédéral donne à certaines provinces des contributions statutaires importantes,—le gouvernement de Québec, par exemple, recevait \$2,315,739 en 1929—, il distribue annuellement les capitaux par centaines de millions à travers le pays. De son budget de plus de trois cents millions, il consacre à cette fin une part considérable par le ministère des Travaux publics, de la Marine, de l'Agriculture et autres. De la sorte, sa part de salaires payés aux Canadiens, de l'Atlantique au Pacifique, est encore de beaucoup la plus forte et la plus efficace. Rien que dans les villes de Québec et de Lévis, depuis quelques années, combien de capitaux ont été dépensés par lui en travaux publics et entreprises maritimes ?

Enfin, dans l'ensemble, il n'y a pas crise aiguë. En mars 1929, le chiffre indice de l'emploi, dans l'industrie, au Canada, s'élevait à 111.4; en mars 1930, il s'élève à 110.2. Les conditions actuelles du travail sont donc à peu près identiques à celles de l'an dernier. En somme, on souffre beaucoup moins chez nous qu'ailleurs. Les Etats-Unis sont dans un état cent fois plus déplorable que nous. Les chômeurs s'y comptent par millions, et les lois tarifaires de haute protection, tant vantées par les conservateurs, n'ont eu pour résultat que d'accroître une crise qui menace de se terminer par un désastre.

W. L. Mackenzie King Papers  
Speeches-1922 - 1932

**PUBLIC ARCHIVES**  
**ARCHIVES PUBLIQUES**  
**CANADA**